

Au collectif *Sauvons l'université !*

La démocratie au cœur du projet régional pour l'enseignement supérieur et la recherche

Les réformes de l'enseignement supérieur et de la recherche actuellement mises en œuvre au niveau national mettent en pièce le service public, pour construire un système nouveau, qui fragmente le territoire national et lie étroitement la formation et la recherche aux besoins à court terme du patronat local. Cette refonte global du système de production (recherche) et de diffusion (enseignement) des savoirs, de la maternelle à l'université, est créateur d'inégalités territoriales et sociales dans l'accès aux savoirs, et s'appuie dans sa mise en place comme dans son fonctionnement sur des logiques autoritaires : autoritarisme étatique et pouvoirs démesurés du président d'université (ou du chef d'établissement dans l'enseignement primaire et secondaire).

L'échelon régional a un rôle ambigu dans ces politiques. D'un côté, il est au cœur de la réorganisation territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche, et est appelé de ce fait à jouer un rôle important, financier et politique, dans le nouveau système mis en œuvre par la droite et le patronat. De l'autre, si l'intervention régionale s'inscrit naturellement dans les logiques de casse du service public national, une intervention progressiste de la Région n'en est que plus difficile à imaginer. Comment mettre en œuvre une politique régionale qui ne participe pas de la mise en concurrence des territoires, de l'accroissement des inégalités dans l'accès aux savoirs et de la mise de l'université sous tutelle patronale ? Comment, au contraire, faire des régions des pôles de résistance à la politique de la droite et du patronat, et des lieux d'expérimentation pour la construction d'une politique nationale nouvelle, relevant les défis d'une société des savoirs ?

Pour construire et mettre en œuvre une telle politique, nous nous appuyerons au quotidien sur les acteurs de l'université, et plus largement sur l'intervention citoyenne. Pour pouvoir intervenir dans les conseils d'administration et mettre en œuvre une politique régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche qui soit à la fois un point d'appui pour la lutte nationale contre la LRU et ses conséquences et le premier pas vers une politique nouvelle, nous aurons besoin de lieux d'échange avec les acteurs de l'université et d'impulsion du débat citoyen. C'est pourquoi les candidats de la liste « Ensemble pour des régions à gauche, solidaires, écologiques et citoyennes » s'engagent à organiser, dès le début de la prochaine mandature, des **assises régionales pour l'enseignement supérieur et la recherche**. Ces assises devront réunir les différents acteurs de l'université pour construire un projet commun contre la LRU, et décider avec les citoyens de ce que doit être la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nous avons aussi besoin d'instances pérennes d'échange avec les acteurs de l'université et de la recherche et de mise en débat des orientations de la politique régionale d'enseignement supérieur et de recherche. Dans ce but, nous nous battons pour que soient enfin mis en place les **Conseils régionaux de l'Enseignement supérieur et de la recherche** (CRESER) prévus par la loi Faure de 1968. Cette loi, mise en pièces par la LRU, attribuait l'organisation de l'offre publique de formation supérieure au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), qui devait s'appuyer sur des instances régionales à géométrie identique, les CRESER. Ceux-ci n'ont jamais vu le jour, et les conseils consultatifs actuellement existants ne sauraient les remplacer. Face aux logiques autoritaires mises en place par le Pacte pour la Recherche et la LRU, le CRESER sera un moyen de **rendre aux acteurs de l'université le pouvoir de décider des orientations de l'enseignement supérieur et de la recherche**, qui leur a été ôté au profit des présidents d'université, de l'autoritarisme étatique et des financeurs privés, et de créer un véritable débat démocratique autour de ces questions.

Le questionnaire de SLU, dans sa partie consacrée au **gouvernement des universités**, alerte les élus sur les conséquences de leurs prises de position dans les conseils des universités. Trop souvent, les élus régionaux suivent l'avis du président d'université, sans chercher à mettre en œuvre un véritable débat démocratique, dans l'université et au dehors. Avec le CRESER, nous voulons **résister à l'autoritarisme et aux logiques managériales** mises en place par la LRU, en créant un lieu d'échanges réguliers entre représentants des acteurs de l'université et les élus régionaux. Dans le CRESER, les débats qui traversent les universités pourront se faire entendre, et être portés devant les citoyens, pour que les positions des élus soient véritablement le résultat de débats démocratiques.

La **politique de regroupement et de fusion des établissements**, l'appel aux **financeurs privés**, la **professionnalisation des études**... Ces trois aspects de la politique actuelle soulignés par SLU relèvent d'un même projet cohérent. Il s'agit de réorganiser l'université, comme l'ensemble des services publics, pour qu'elle réponde aux besoins à court terme du patronat local : d'un côté, quelques « pôles d'excellence » concentrant les moyens et offrant des formations spécialisées, pouvant conduire à la recherche, et de l'autre des universités appauvries, proposant des formations « professionnalisantes » adaptées aux exigences de court terme du patronat local, et limitées à la licence, sans activités de recherche. Cette politique, qui accroît les inégalités territoriales et ignore les besoins sociaux, s'inscrit dans la droite ligne de la réforme Balladur des collectivités locales et du projet de « Grand Paris » au service de la finance. Cette politique est déjà relativement avancée en Île-de-France, avec l'OIN de Saclay et les préconisations du rapport Larroutourou.

Face à cette politique, le CRESER pourrait être le lieu d'élaboration démocratique **d'une carte des formations plus juste, assurant à chacun un accès égal au savoir, en lien avec un projet de métropole solidaire** facilitant l'accès aux transports et aux logements. L'enseignement supérieur serait ainsi un vecteur dynamique d'aménagement démocratique des territoires au lieu de subir les assauts de la recherche de rentabilité du capital, de la spéculation foncière, immobilière et financière.

Les régions devront mettre en place un **contrôle démocratique des financements dédiés à la recherche et à l'enseignement supérieur**. Les Régions veilleront à la transparence du fonctionnement des Fondations : le CRESER peut être le lieu privilégié de telles évaluations indépendantes du pouvoir d'État. Ces canaux nouveaux de la financiarisation et d'explosion de la logique de service public, ne devraient en aucun cas être conservées dans la cadre d'une politique nationale de gauche.

Dans la même perspective, **les régions devront s'opposer à la mise en place de contrats de « Partenariat Public Privé »** qui asservissent les universités et les rendent dépendantes sur le long terme des logiques de rentabilité imposées par le privé. Quand de tels contrats existent déjà, comme c'est le cas pour l'OIN de Saclay, la région devra peser de tout son poids pour une renégociation du contrat revoyant à la baisse les exigences pesant sur les universités (montant du loyer...). Les CRESER pourront être les lieux d'élaboration d'alternatives aux PPP.

La dernière question posée par SLU, « comment les régions peuvent-elles veiller à la défense du statut de fonctionnaire d'Etat de la majorité des personnels universitaires et lutter contre la précarisation des statuts dans l'enseignement supérieur et la recherche ? », pose un problème essentiel : comment les régions peuvent-elles lutter contre la casse du service public national sans pour autant se substituer à l'État, ce qui avaliserait dans une certaine mesure cette politique de casse ?

Il existe des réponses locales. Sur la question du statut des personnels, les régions peuvent ainsi s'engager à ne pas financer de contrats précaires lorsque ces contrats peuvent être utilisés pour diminuer l'emploi statutaire, comme c'est actuellement le cas avec les moniteurs étudiants dans les bibliothèques. Nous nous battons en ce sens, mais cela ne saurait suffire.

Pour lutter contre une politique nationale, nous avons besoin d'agir au niveau national. Nous travaillerons à la mise en commun des propositions et des expérimentations régionales, pour mettre l'État devant ses responsabilités. Mais surtout, nous utiliserons les régions comme autant de tribunes et de points d'appui pour favoriser l'intervention citoyenne et le débat public, et construire ensemble des alternatives. C'est le sens de notre proposition d'assises régionales pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Pierre Laurent

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Laurent', written over a horizontal line.